

[urgent svp] TNR a effectuer

Par **fabienTNR**, le **23/06/2010** à **12:03**

Bonjour,

Je dois effectuer des TNR (60h) dans le cadre d'une infraction commise il y a maintenant 1 an. Je dois effectuer mes TNR d'ici le 8 aout, mais je n'ai toujours pas eu d'appel de la part du SPIP au jour d'aujourd'hui.

Malgré mes appels répétés et une récente lettre visant a accélérer la procédure (selon les conseils du SPIP), les réponses restent évasives :

"il faut attendre, votre dossier n'est pas ouvert,... etc"

Seulement, je projette de déménager d'ici fin aout dans une autre région, et je vais démarrer une activité professionnelle dès septembre. Cette activité me prendra beaucoup de temps et je n'ai pas envi d'avoir les TNR "sur le dos".

Mes questions sont les suivantes :

- Comment puis-je accélérer la procédure?
- La peine peut elle être suspendue si le SPIP ne me contacte pas en temps et en heure?

Merci d'avance pour vos précieux conseils,
Cordialement,
Fabien.

Par **Cabinet SAYAGH**, le **28/06/2010** à **13:56**

Faites un courrier au JAP pour l'informer de la situation et demandez lui la suspension de peine, gardez une copie du courrier et envoyez le en recommandé

N'oubliez pas de produire les preuves de ce que vous avancez en terme de travail.

Par **fabienTNR**, le **28/06/2010** à **14:04**

Merci pour votre réponse. J'ai finalement reussi a obtenir une réponse après une vingtaine d'appels. Je dois logiquement effectuer mes TNR dans le mois.

Cordialement,
fabien.